



GP Georgia-Pacific

DensGlass[®]
Sheathing

GUIDE TECHNIQUE

REVÊTEMENT



Vue d'ensemble du produit



Table des matières

Vue d'ensemble du produit	2
Durabilité	4
Propriétés physiques	5
Directives d'installation	5
Fixation et monture	6
Charge éolienne uniforme négative	6
Applications de soffite, fixation, charpente et finition	7
Applications murales	8
Barrières résistantes à l'eau et à l'air	10
Protection des pénétrations	10
Assemblages à indice de résistance au feu	11
Manutention et entreposage des produits à base de plaques de plâtre	14
Recommandations et limites d'utilisation	14
Conversions métriques fréquemment utilisées	15
Produits en plaques de plâtre haute performance de Georgia-Pacific	16

Vue d'ensemble du revêtement DensGlass®

Le revêtement DensGlass® est un substrat de choix sous la brique, la pierre, le stuc, le bardage et les systèmes d'isolation et de finition extérieurs en raison de ses antécédents exemplaires. Le panneau de revêtement en plâtre DensGlass® est constitué d'un noyau traité et résistant à l'eau recouvert de mats de fibre de verre et d'une couche d'apprêt de couleur dorée.

Offrant une excellente protection contre les éléments, le revêtement DensGlass® résiste à la délamination et à la détérioration dues à l'exposition aux intempéries, même en cas de retard de construction pouvant durer jusqu'à 12 mois après l'installation, et est couvert par une garantie limitée contre la délamination et la détérioration pendant jusqu'à 12 mois d'exposition à des conditions météorologiques normales¹. Les panneaux de revêtement DensGlass® résistent également aux moisissures et ont obtenu une note de 10, le niveau de performance le plus élevé, pour la résistance aux moisissures selon la méthode d'essai ASTM D3273. Le revêtement DensGlass® présente une stabilité dimensionnelle qui résiste au gauchissement, à l'ondulation, au gondolement et à l'affaissement pour assurer un substrat plat et uniforme, et il est incombustible selon la définition et les essais conformément à la norme ASTM E136 ou CAN/ULC S114. Comme le revêtement DensGlass® est solide dans les deux sens, il peut être installé parallèlement ou perpendiculairement aux éléments de charpente du mur (suivez toujours les instructions particulières d'installation d'assemblage).

Le revêtement DensGlass® doit être spécifié pour tout projet pour lequel la flexibilité et la facilité d'installation du revêtement sont primordiales sans les tracas et les dépenses liés à la délamination, à la détérioration, à l'affaissement et au gauchissement. Recherchez la couleur OR distinctive pour vous assurer que vous utilisez le revêtement DensGlass® authentique.

¹ Pour connaître tous les détails de la garantie, consulter buildgp.com/resources/literature/warranties.

Tailles/dimensions offertes

Le revêtement DensGlass® est offert en épaisseur de 12,7 mm (1/2 po) et le revêtement DensGlass® Fireguard® est offert en épaisseur de 15,9 mm (5/8 po). Le revêtement DensGlass® est fabriqué en panneaux de 1 219 mm (4 pi) de largeur par 2 438 mm (8 pi) de longueur, et de 2 743 mm (9 pi) de largeur par 3 048 mm (10 pi) de longueur. D'autres longueurs sont offertes sur demande.

Résistance aux moisissures

Lors d'essais indépendants, le revêtement DensGlass®, avec sa conception en mat de fibre de verre, a obtenu un score de 10, le niveau de performance le plus élevé en matière de résistance aux moisissures selon la norme ASTM D3273. Pour en savoir plus sur la résistance aux moisissures, consulter www.buildgp.com/safetyinfo.

Solidité

Les mats de fibre de verre pénètrent dans le panneau pour former une unité intégrée qui offre une solidité exceptionnelle; une résistance exceptionnelle à la délamination, à la détérioration et au gauchissement. C'est une excellente surface de collage pour les systèmes d'isolation et de finition extérieurs et les systèmes de barrière à l'air. La résistance à la flexion du revêtement DensGlass® est à peu près la même dans les deux sens. Cela signifie que le revêtement DensGlass® peut être installé verticalement ou horizontalement¹ sans sacrifier la résistance des murs entre les montants.

Stabilité

Le revêtement DensGlass® est extrêmement résistant à l'ondulation, au gondolement et à l'affaissement, même dans des conditions humides, ce qui le rend particulièrement adapté aux soffites. Lors d'essais réels, les panneaux DensGlass® ont dépassé les normes ASTM C1396 en matière de déflexion humidifiée d'un facteur cinq fois supérieur à la norme pour les revêtements en plâtre à revêtement de papier.

Propriétés de résistance au feu

Le revêtement DensGlass® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) répond à la définition d'un produit de type X : classé UL et ULC et désigné en tant que type DGG. Des conceptions supplémentaires peuvent être trouvées dans la publication GA-600 de la Gypsum Association, *Fire resistance and sound control design manual* (Manuel de conception de résistance au feu et de contrôle du son).

Protection supérieure contre les intempéries

Le revêtement DensGlass® intègre un noyau traité et résistant à l'eau avec une face et un dos en mats de fibre de verre pour offrir une excellente protection contre les éléments pendant la construction.

Le revêtement DensGlass® est le substrat idéal pour une grande variété de barrières résistantes à l'air et à l'eau, y compris les enveloppes de bâtiments, les revêtements appliqués par fluide, les membranes autoadhésives et les applications de mousse pulvérisée. Consulter la page 8 pour en savoir plus.

Facile à installer

Le revêtement DensGlass® est facile à manipuler et à installer. Il peut être coupé et fixé avec des outils pour cloisons sèches standard. Le produit est beaucoup plus facile à travailler que les panneaux de ciment, les revêtements en fibrociment ou en oxyde de magnésium qui ont tendance à être lourds et cassants.

Garantie exceptionnelle

Le revêtement DensGlass® est couvert par une garantie limitée de 12 mois contre la délamination et la détérioration lorsqu'il est exposé à des conditions météorologiques normales, une garantie limitée de cinq ans contre les défauts de fabrication et une garantie limitée de 12 ans contre les défauts de fabrication lorsqu'il est utilisé comme substrat pour les systèmes d'isolation et de finition extérieurs spécifiés par l'architecture. Pour obtenir une copie de la garantie limitée, consulter notre site Web à l'adresse buildgp.com/resources/literature/warranties.

Conformité aux normes et aux codes

Le revêtement DensGlass® est fabriqué conformément à la norme ASTM C1177. L'application, le cas échéant, est conforme à la publication GA-253 de la Gypsum Association, *Application of gypsum sheathing* (Application de revêtements en plâtre), ou à la norme ASTM C-1280, *Standard specification for application of exterior gypsum panel products for use as sheathing* (Spécification standard pour l'application de panneaux de plâtre extérieurs destinés à être utilisés comme revêtement).

Évalué par Florida Product Approval : FloridaBuilding.org

¹ Se reporter aux conceptions d'assemblage ignifuges particulières pour connaître les orientations autorisées des panneaux.

Durabilité

Georgia-Pacific Gypsum et la durabilité

Selon Georgia-Pacific Gypsum, la durabilité consiste à répondre aux besoins de la société aujourd'hui sans compromettre notre capacité à le faire à l'avenir. Nous nous engageons à utiliser les ressources de manière efficace pour fournir des produits et des solutions innovants qui répondent aux besoins des clients et de la société, tout en menant nos activités d'une manière responsable sur le plan environnemental et social, et saine sur le plan économique.

Nous continuons à nous concentrer sur :

- L'amélioration de l'efficacité énergétique de nos usines de fabrication
- La recherche de façons de réduire la consommation d'eau et de réutiliser l'eau plus efficacement
- La recherche de nouvelles façons de réduire et d'améliorer les émissions atmosphériques
- Une gestion responsable des ressources grâce à la récupération des matériaux et à l'innovation en matière de réduction à la source

Les codes, normes et programmes de construction écologique s'établissent partout au pays. Ils favorisent l'utilisation de produits qui contribuent à la performance du bâtiment, tout en minimisant les impacts sur l'environnement et la santé humaine pendant toute la durée de vie du bâtiment ou de la maison. Parce que nous privilégions la performance des produits et que nous agissons d'une manière respectueuse de l'environnement, de la société et de l'économie, les propriétaires et les architectes peuvent être satisfaits des structures qu'ils construisent à l'aide de nos produits.

Bon nombre de nos produits contribuent au programme LEED® et à d'autres programmes de construction écologique. Consulter le lien de demande LEED® : Formulaire de demande LEED® – Georgia-Pacific Building Products (buildgp.com) pour obtenir des renseignements sur le contenu recyclé, les matériaux à faibles émissions et les matériaux régionaux pour votre projet. Pour obtenir des renseignements généraux sur la durabilité, consulter buildgp.com/sustainability.

Propriétés physiques

Propriétés	Revêtement DensGlass® de 12,7 mm (1/2 po)	Revêtement DensGlass® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po)
Largeur, nominale ¹	1 219 mm (4 pi) ± 2,4 mm (3/32 po)	1 219 mm (4 pi) ± 2,4 mm (3/32 po)
Longueur, standard ¹	2 438, 2 743, 3 048 mm (8 pi, 9 pi, 10 pi) ± 6 mm (1/4 po)	2 438, 2 743, 3 048 mm (8 pi, 9 pi, 10 pi) ± 6 mm (1/4 po)
Poids ² nominal, kg/m ² (lb/pi ²)	9 (1,9)	12 (2,5)
Rayon de courbure (dans le sens de la longueur)	1 829 mm (6 pi) ³	2 438 mm (8 pi) ³
Rigidité transversale et longitudinale, ⁴ lb/pi (sec) (N/m) (valeur définitive – pas théorique)	> 7 878 (540)	> 9 544 (654)
Résistance à la flexion, 5 parallèles, N (lb) (4 pi direction défavorable)	≥ 356 (801)	≥ 445 (100)
Résistance à la compression ⁵	min. 3 445 kPa (500 psi)	min. 3 445 kPa (500 psi)
Déflexion humidifiée ^{5,1}	< 6 mm (2/8 po)	< 3 mm (1/8 po)
Perméance ⁶ ng/Pa·s·m ⁵ (perms)	> 1300 (23)	> 970 (17)
Résistance thermique ⁷ , m ⁵ ·K/W (pi ⁹ ·°F·h/BTU)	0,099 (0,56)	0,118 (0,67)
Combustibilité ⁹	Incombustible	Incombustible
Dilatation linéaire en fonction de l'humidité mm/mm %RH (po/po/%RH) ¹⁰	6,375 mm (6,25 x 10 ⁻⁶)	6,375 mm (6,25 x 10 ⁻⁶)
Caractéristiques de combustion en surface ¹¹ propagation des flammes/dégagement de fumée	0/0	0/0
Coefficient de dilatation thermique mm/mm/°C (po/po/°F) ¹²	15,3 x 10 ⁻⁶ (8,5 x 10 ⁻⁶)	15,3 x 10 ⁻⁶ (8,5 x 10 ⁻⁶)

¹ Valeurs spécifiées selon la norme ASTM C1177

² Poids approximatif à des fins de conception et d'expédition. Le poids réel peut varier en fonction du lieu de fabrication et d'autres facteurs.

³ Doublement des pièces de fixation aux extrémités, au besoin

⁴ Testé conformément à la norme ASTM E72

⁵ Testé conformément à la norme ASTM C473

⁶ Testé conformément à la norme ASTM E96 (selon la méthode du vase sec)

⁷ Testé conformément à la norme ASTM C518 (fluxmètre thermique)

⁸ Valeurs spécifiées selon la norme ASTM C1396

⁹ Conformément à la définition et aux essais des normes ASTM E136 et CAN/ULC S114

¹⁰ Comme l'indique la publication GA-235 de la Gypsum Association

¹¹ Conformément aux normes ASTM E84 et CAN/ULC-S102

¹² Testé conformément à la norme ASTM E228

Directives d'installation

- Le revêtement DensGlass® doit être installé conformément aux instructions de cette brochure, de la publication GA-253 de la Gypsum Association et de la norme ASTM C1280. Le revêtement DensGlass® peut être fixé parallèlement ou perpendiculairement à la monture en bois ou en métal. Il convient de respecter l'orientation des panneaux pour les assemblages coupe-feu particuliers et les applications de murs de contreventement conformément au présent document, à d'autres ouvrages de référence ou aux exigences des responsables de la conception. La largeur de la monture ne doit pas être inférieure à 38 mm (1 1/2 po) si elle est en bois et à 32 mm (1 1/4 po) si elle est en acier. Les éléments de la monture ne doivent pas s'écarter de plus de 3 mm (1/8 po) du plan des façades des éléments de montures adjacents.
- Les pièces de fixation doivent être insérées dans la monture au ras de la surface du panneau et ne doivent pas être fraisées. Placer les pièces de fixation à au moins 9 mm (3/8 po) des extrémités et des bords du revêtement. Pour installer le revêtement DensGlass® sur la monture, on peut utiliser des clous ou des vis, conformément au tableau des pièces de fixation. Lorsqu'un système de fixation pneumatique est utilisé pour fixer le revêtement DensGlass® dans du métal, consulter le fabricant pour connaître les spécifications d'application et les données de résistance au cisaillement. Le revêtement DensGlass® ne doit pas être utilisé comme support de clouage ou de toute autre fixation.
- Installer le revêtement DensGlass® en décalant les joints verticaux. Le revêtement DensGlass® doit être correctement posé au niveau des ouvertures et de préférence situé de manière à ce qu'aucun joint ne s'aligne avec un bord de l'ouverture. Les extrémités et les bords du revêtement doivent être bien ajustés. Les panneaux de revêtement DensGlass® doivent être à au moins 178 mm (7 po) de la pente de finition dans les systèmes de parement entièrement protégés contre les intempéries et l'eau, et à au moins 305 mm (12 po) du sol pour les vides sanitaires correctement drainés et ventilés. Consulter les responsables de la conception pour obtenir des recommandations sur les joints de contrôle.

ATTENTION : Pour obtenir des renseignements sur les risques d'incendie, la sécurité et l'utilisation des produits, consulter le site buildgp.com/safetyinfo.

Pour les toutes dernières nouvelles et mises à jour : **5**
Service d'assistance technique 1 800 225-6119 ou buildgp.com

Fixation et montage

Épaisseur	Espacement des montures	Orientation des panneaux	Espacement des pièces de fixation – monture en bois ¹	Espacement des pièces de fixation – monture métallique ⁴
12,7 mm (1/2 po)	610 mm (24 po) c. à c. max.1, 3	Parallèle ³ ou perpendiculaire	203 mm (8 po) c. à c. le long de la monture	203 mm (8 po) c. à c. le long de la monture
15,9 mm (5/8 po)	610 mm (24 po) c. à c. max.3	Parallèle ³ ou perpendiculaire	203 mm (8 po) c. à c. le long de la monture	203 mm (8 po) c. à c. le long de la monture

1. Uniquement pour les bardages fixés mécaniquement. Lorsqu'il est spécifié derrière les systèmes d'isolation et de finition extérieurs, l'espacement maximal de la monture pour le revêtement DensGlass® de 12,7 mm (1/2 po) est de 406 mm (16 po) c. à c.
2. Espacement des pièces de fixation sur tout le périmètre du mur et le long des éléments de monture verticaux intermédiaires. Afin de respecter la résistance au déchirement du support indiquée dans le tableau des propriétés physiques, l'espacement des pièces de fixation doit être de 102 mm (4 po) c. à c. autour du périmètre de chaque panneau et de 203 mm (8 po) c. à c. le long des éléments verticaux de la monture.
3. Pour assurer une rigidité transversale et longitudinale, appliquer les bords des panneaux parallèles à la monture espacés d'un maximum de 406 mm (16 po) c. à c. tant pour le revêtement DensGlass® de 12,7 mm (1/2 po) que pour celui de 15,9 mm (5/8 po).
4. Les assemblages ignifugés peuvent nécessiter des pièces de fixation additionnelles; voir les particularités de l'assemblage.

Pièce de fixation*	Longueur		Description	Application
	Revêtement de 12,7 mm (1/2 po)	Revêtement de 15,9 mm (5/8 po)		
	25 mm (1 po) ¹	32 mm (1 1/4 po) ¹	Vis à cloison sèche à tête bombée, à filetage fin et à pointe perceuse résistante à la corrosion	Revêtement DensGlass® sur monture métallique de gros calibre (calibre 18 ou plus)
	25 mm (1 po) ²	32 mm (1 1/4 po) ²	Vis à cloison sèche à tête bombée, à filetage fin et à pointe acérée résistante à la corrosion	Revêtement DensGlass® sur fourrure de monture métallique de faible calibre (calibre 20 à 25)
	32 mm (1 1/4 po) ³	41 mm (1 5/8 po) ³	Vis à tête évasée, résistante à la rouille, à gros filetage et à pointe acérée	Revêtement DensGlass® sur monture de bois
	32 mm (1 1/4 po) ⁴	32 mm (1 1/4 po), métal ⁴ 41 mm (1 5/8 po), bois ⁴	Vis à tête mince résistante à la corrosion, à pointe perceuse ou acérée	Revêtement DensGlass® sur monture en métal ou en bois de gros ou de faible calibre
	38 mm (1 1/2 po)	45 mm (1 3/4 po)	Clou galvanisé de calibre 11	Revêtement DensGlass® sur monture en bois

* Communiquer avec le fabricant de la pièce de fixation pour connaître sa résistance à la corrosion.

¹ Type S-12 qui respecte ou dépasse la norme ASTM C954, n° 6 minimum², type S-12 qui respecte ou dépasse la norme ASTM C1002, n° 6 minimum³, type W qui respecte ou dépasse la norme ASTM C1002, n° 6 minimum⁴, type S qui respecte ou dépasse la norme ASTM C1002, n° 6 minimum.

Charge éolienne uniforme négative

Revêtement DensGlass® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) appliqué horizontalement

Espacement des montants, mm/c. à c. (po)	Vis, mm/c. à c. (po)	Charge ultime, kPa (lb/pi ²)*
406 (16)	203 (8)	6,32 (132)
406 (16)	152 (6)	8,52 (178)
406 (16)	102 (4)	9,48 (198)
305 (12)	203 (8)	7,90 (165)
305 (12)	152 (6)	9,19 (192)
305 (12)	102 (4)	11,30 (236)
203 (8)	203 (8)	10,87 (227)
203 (8)	152 (6)	10,2 (213)
203 (8)	102 (4)	15,23 (318)

REMARQUE : Appliquer le revêtement DensGlass® Fireguard® sur un système de monture conçu de manière appropriée. Essai appliqué sur des montants en acier de calibre 18 (43 mils) de 152 mm (6 po) x 41 mm (1 5/8 po) à l'aide de vis à tête évasée n° 6 de 32 mm (1 1/4 po). D'autres tailles de montants peuvent convenir.

Source : Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport d'évaluation Intertek CCRR-0377 ou communiquer avec la ligne d'assistance technique de Georgia-Pacific Gypsum au 1 800 225-6119.

* Appliquer le facteur de sécurité approprié à partir de la méthode de conception utilisée pour calculer la charge de calcul.

Revêtement DensGlass® de 12,7 mm (1/2 po) et revêtement DensGlass® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) appliqués verticalement ou horizontalement

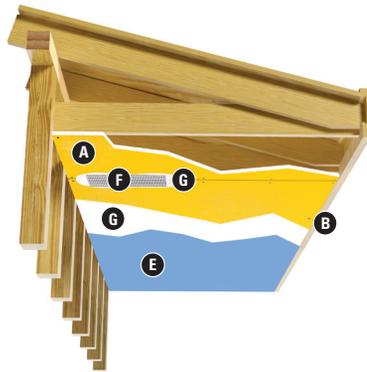
Épaisseur mm (po)	Orientation du panneau	Espacement des montants mm c. à c. (po)	Charge ultime kPa (lb/pi ² *)
12,7 (1/2 po)	Verticale	406 (16)	2,95 (62)
12,7 (1/2 po)	Horizontale	406 (16)	3,07 (64)
15,9 (5/8 po)	Verticale	610 (24)	3,26 (68)
15,9 (5/8 po)	Horizontale	610 (24)	4,07 (85)

Source : Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport d'évaluation Intertek CCRR-0377 ou communiquer avec la ligne d'assistance technique de Georgia-Pacific Gypsum au 1 800 225-6119.

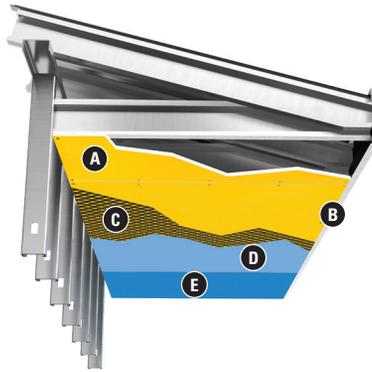
* Appliquer le facteur de sécurité approprié à partir de la méthode de conception utilisée pour calculer la charge de calcul.

Applications de soffite, fixation, monture et finition

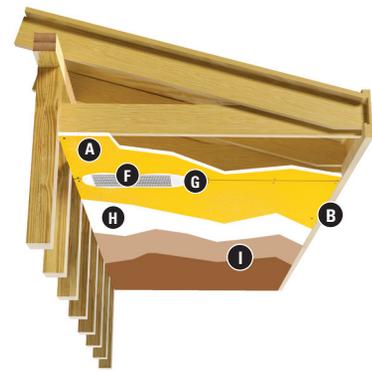
Méthode n° 1



Méthode n° 2



Méthode n° 3



- A. Revêtement DensGlass®
- B. Bord d'égouttement
- C. Treillis de renforcement/couche de base
- D. Couche de finition
- E. Couche de base
- F. Ruban de treillis de fibre de verre de 51 mm (2 po)

- G. Composé à prise rapide pour plâtre*
- H. Agent de liaison pour l'ensemble de la surface de revêtement DensGlass®
- I. Système de stuc mince à deux couches
Ne pas dépasser 6 mm (1/4 po) à 9,5 mm (3/8 po) d'épaisseur totale

* Les composés de durcissement ponçables ne sont pas recommandés.

Épaisseur	Espacement max. de la monture	Orienta-tion	Espacement des vis
12,7 mm (1/2 po)	406 mm (16 po) c. à c.	Parallèle ou perpendiculaire	203 mm (8 po) c. à c. le long de la monture
12,7 mm (1/2 po)	610 mm (24 po) c. à c.	Perpendiculaire	203 mm (8 po) c. à c. le long de la monture
15,9 mm (5/8 po)	610 mm (24 po) c. à c.	Parallèle ou perpendiculaire	203 mm (8 po) c. à c. le long de la monture

Méthode n° 1

Incorporer un ruban de treillis de fibre de verre de 51 mm (2 po) de large dans un composé à joints à prise rapide pour plâtre de 90 minutes sur tous les joints. Une fois le produit durci, appliquer une fine couche de composé de durcissement sur les panneaux pour obtenir une finition uniforme et lisse sur toute la surface. Appliquer une couche d'apprêt pour l'extérieur et terminer avec deux couches de peinture pour l'extérieur.

Méthode n° 2

1. Terminer les joints comme décrit dans la méthode n° 1.
2. Appliquer un agent de liaison sur l'ensemble de la surface de revêtement DensGlass®.
3. Appliquer un système de stuc mince en deux couches directement sur le revêtement DensGlass® (système à deux couches ne dépassant pas 6 mm à 9,5 mm [1/4 po à 3/8 po] d'épaisseur totale) conformément aux instructions du fabricant de stuc.

Méthode n° 3

Appliquer un système de finition à application directe de type synthétique conformément aux instructions du fabricant du revêtement.

Attention particulière pour toutes les méthodes :

1. Il est recommandé d'utiliser des joints de contrôle d'une distance maximale de 9 144 mm (30 pi) ou plus près, comme spécifié par l'autorité de conception.
2. Le toit doit être séché ou protégé contre les éléments avant l'installation du revêtement DensGlass® en applications horizontales pour empêcher l'humidité de s'accumuler ou de se déposer sur le dessus du panneau de revêtement ou dans le soffite fini.
3. Les composés de fixation ponçables ne sont pas acceptables pour une utilisation sur le revêtement DensGlass® dans les applications de soffite extérieur.

Important : Les illustrations ne sont pas destinées à des fins de conception ou de spécification.

ATTENTION : Pour obtenir des renseignements sur les risques d'incendie, la sécurité et l'utilisation des produits, consulter le site buildgp.com/safetyinfo.

Pour les toutes dernières nouvelles et mises à jour : **7**
Service d'assistance technique 1 800 225-6119 ou buildgp.com

Applications murales

Installation d'un bardage sur le revêtement DensGlass®

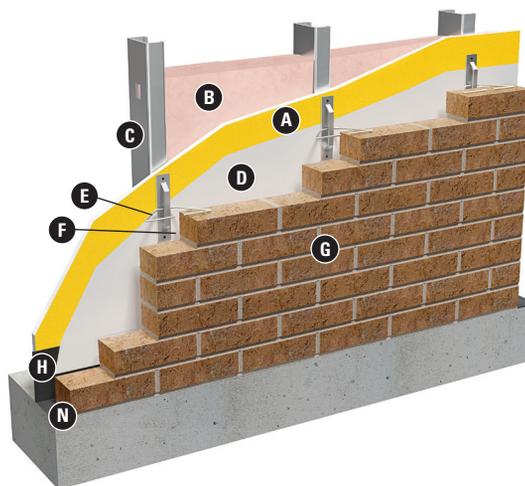
La plupart des bardages extérieurs et muraux classiques, notamment le vinyle, la composition, le métal, la pierre, la brique et le bois, peuvent être appliqués sur le revêtement DensGlass®.

- | | | |
|--|----------------------------|------------------------------------|
| A. Revêtement DensGlass® | G. Maçonnerie en briques | I. Bardage métallique |
| B. Isolation | H. Solin | N. Espace minimum de 6 mm (1/4 po) |
| B. Monture | I. Bardage en bois | |
| D. Barrière résistante à l'air/à l'eau | J. Bardage en contreplaqué | |
| E. Lien de maçonnerie | K. Bardage en vinyle | |
| F. Vide d'air de 50 mm (2 po) | K. Bardage en fibrociment | |

Important : Les illustrations ne sont pas destinées à des fins de conception ou de spécification.

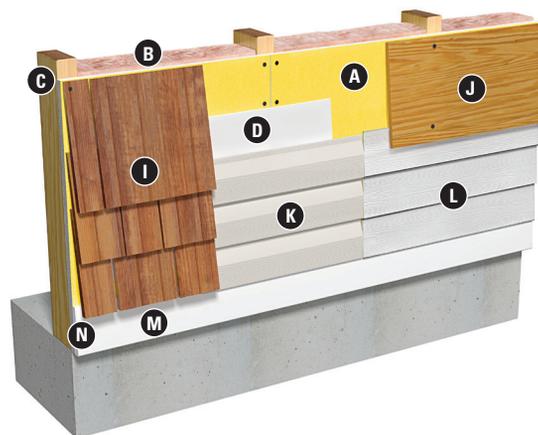
Mur en briques

Une maçonnerie ou un placage en pierre peut être appliqué sur le revêtement DensGlass® comme sur tout autre type de revêtement. Fixer solidement les attaches de maçonnerie dans les panneaux et la monture en acier ou en bois. Laisser un espacement suffisant entre les attaches en fonction de l'épaisseur de la maçonnerie. Appliquer une barrière résistante à l'eau/à l'air et une isolation continue comme l'exigent le code du bâtiment ou l'autorité de conception.*



Bardage en vinyle, métal, bois et fibrociment

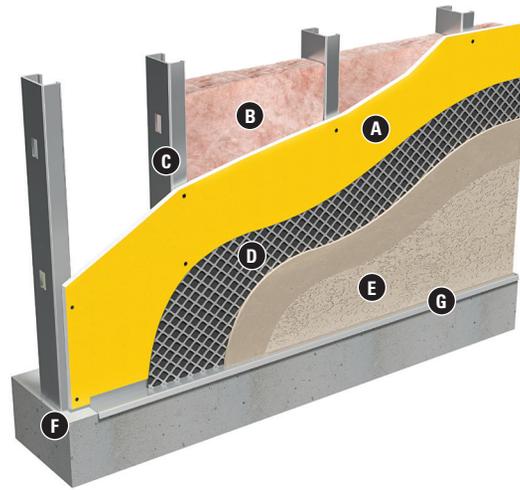
Le revêtement DensGlass® peut être utilisé sous des panneaux de bois ou de contreplaqué et d'autres types de bardage horizontal. Les bardages doivent être fixés à travers le revêtement DensGlass® et dans la monture en acier ou en bois. Appliquer une barrière résistante à l'eau/à l'air comme l'exigent le code du bâtiment ou l'autorité de conception.*



* Pour un revêtement doté d'une barrière intégrée résistante à l'eau et à l'air, qui élimine le besoin d'un habillage de bâtiment ou d'une membrane à application liquide, consulter le système de barrière DensElement® au DensElement.com.

Applications murales (suite)

- A. Revêtement DensGlass®
- B. Isolation
- B. Monture
- D. Support d'enduit en métal avec support en papier
- D. Stuc traditionnel
- F. Espace minimum de 6 mm (1/4 po)
- G. Solin



Stuc traditionnel

Les systèmes de stuc peuvent être appliqués sur le revêtement DensGlass® en utilisant un support d'enduit métallique avec support en papier ou deux couches de papier de construction et de support d'enduit métallique. Le support d'enduit métallique doit être fixé mécaniquement à travers le revêtement DensGlass® dans la monture en acier ou en bois. Installer le système de stuc conformément aux instructions du fabricant et aux exigences du code du bâtiment local. Pour un revêtement doté d'une barrière intégrée résistante à l'eau et à l'air, qui élimine le besoin d'un habillage de bâtiment ou d'une membrane à application liquide, consulter le système de barrière DensElement® au DensElement.com.

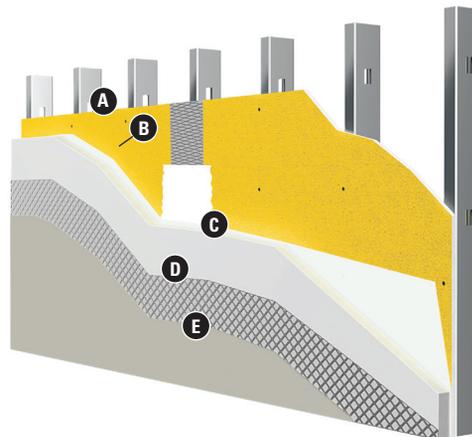
Systèmes d'isolation et de finition extérieurs

Le revêtement DensGlass® est un substrat idéal pour l'application adhésive ou mécanique de polystyrène expansé (PSE) ou d'isolant en polystyrène extrudé dans les systèmes d'isolation et de finition extérieurs.

Le revêtement DensGlass® est un panneau de plâtre à mat de fibre de verre qui a plusieurs fonctions importantes pour les systèmes d'isolation et de finition extérieurs. Les panneaux de revêtement DensGlass® sont traités en surface avec notre couleur OR exclusive. Ce revêtement, mis au point spécialement pour le revêtement DensGlass® présente plusieurs avantages importants pour les systèmes d'isolation et de finition extérieurs :

- Renforce la liaison entre le panneau et le produit isolant de surface.
- Rend le panneau plus résistant à l'eau de surface.
- Garantie limitée de 12 ans contre les défauts de fabrication lorsqu'il est utilisé dans un système d'isolation et de finition extérieur spécifié par l'architecture (consulter buildgp.com/resources/literature/warranties [buildgp.com/ressources/documents/garanties] pour obtenir les renseignements complets sur la garantie).

- A. Revêtement DensGlass®
- B. Barrière résistante à l'eau/l'air
- B. Isolation
- D. Treillis
- D. Couche de finition



Zone d'ouragans à grande vitesse (ZOGV)

La capacité de résister aux vents destructeurs et aux impacts de divers objets lors d'un ouragan dans une zone côtière est essentielle à la survie de tout système de revêtement extérieur. Le revêtement DensGlass® de Georgia-Pacific Gypsum aide les systèmes BASF, Sto Corp, Dryvit et LaHabra Stucco à satisfaire aux exigences strictes du code du bâtiment du comté de Miami-Dade et de la Floride pour les zones d'ouragans à grande vitesse (ZOGV). Les systèmes sont testés indépendamment pour déterminer leurs performances par rapport à des critères précis de résistance aux impacts, de résistance à l'infiltration d'air et d'eau et de résistance à la charge éolienne. Pour en savoir plus, consulter Miami Dade HVHZ : www.miamidade.gov/building/pc-search_app.asp ou communiquer avec le fabricant du système.

Barrières résistantes à l'eau et à l'air

L'évolution des codes, des normes et des programmes exige l'utilisation de barrières résistantes à l'eau et à l'air. Dans la plupart des cas, ces barrières sont appliquées sur le revêtement extérieur. Le revêtement DensGlass® est largement accepté comme substrat privilégié pour tous les types reconnus de barrières résistantes à l'eau et à l'air.

- Matériaux en feuilles autoadhésifs
- Membranes à application liquide
- Mousse de polyuréthane pulvérisée (à cellules fermées de densité moyenne)
- Feuille flexible fixée mécaniquement (comprend un feutre d'asphalte n° 15 et des enveloppes synthétiques)
- Panneau pare-air – noyau en mousse rigide

Pour obtenir la liste des matériaux, accessoires et composants de barrières résistantes à l'air, consulter le site Web de l'Air Barrier Association of America (ABAA) (www.airbarrier.org).

Remarque : Consulter le code du bâtiment local, un professionnel de la conception, le propriétaire ou le fabricant de revêtement pour connaître les exigences en matière de barrière résistante à l'eau et la compatibilité avec le bardage mural.

Protection des pénétrations

Toutes les pénétrations doivent être protégées pour empêcher les infiltrations d'air et d'eau. Suivre les recommandations du code du bâtiment, du fabricant de portes/fenêtres ou de l'autorité de conception pour les solins autour des ouvertures et des culées sur des matériaux différents et les terminaisons de murs.

Conformité aux normes relatives aux barrières résistantes à l'air

Conformément au International Energy Conservation Code® (IECC), les revêtements en plâtre tels que le revêtement DensGlass® respectent le langage prescriptif du code pour une utilisation comme barrière résistante à l'air continue lorsque les joints et les ouvertures sont correctement scellés.

Pour un revêtement qui intègre une barrière étanche à l'eau et une barrière résistante à l'air, se reporter au système de barrière DensElement®

Le système de barrière DensElement® doté de la technologie AquaKOR™ intègre une barrière résistante à l'air et à l'eau (WRB-AB) directement dans l'assemblage du mur extérieur. Cela élimine le besoin d'habillage de bâtiment, de membranes pelables et autocollantes ou de membranes à application liquide sur le champ du revêtement. Pour en savoir plus sur le système de barrière DensElement® consulter buildgpc.com/denselement.

Assemblages à indice de résistance au feu

Le revêtement DensGlass® Fireguard® de 5/8 po est certifié UL et ULC en tant que **type DGG** et est inclus dans de nombreuses conceptions d'assemblage étudiées par UL et ULC pour les indices de résistance au feu horaires. De plus, le revêtement DensGlass® Fireguard® répond à la définition de **type X** conformément à la norme ASTM C1177 et peut remplacer le revêtement en plâtre de 5/8 po spécifié en tant que **type X** dans les assemblages de murs coupe-feu génériques.

Les systèmes génériques de la publication GA-600, *Fire resistance and sound control design manual* (Manuel de conception de résistance au feu et de contrôle du son) conviennent aux produits de tous les fabricants, y compris ceux de Georgia-Pacific Gypsum, à condition qu'ils répondent à certaines normes énoncées dans ce manuel, telles que des plaques de plâtre de **type X** conformément à la norme ASTM en vigueur, de l'épaisseur et de la taille spécifiées décrites dans le plan. Le terme **type X** utilisé dans ce guide technique désigne les plaques de plâtre fabriquées et mises à l'essai conformément aux normes spécifiques de l'ASTM pour une résistance au feu supérieure à celle des plaques de plâtre ordinaires. Consulter la norme ASTM relative au produit particulier (p. ex., la norme ASTM C1177, *Standard specification for glass mat gypsum substrate for use as sheathing* (Spécification standard pour le substrat en plâtre à mat de fibre de verre destiné à être utilisé comme revêtement) pour en apprendre davantage sur cette norme et l'importance de son utilisation.

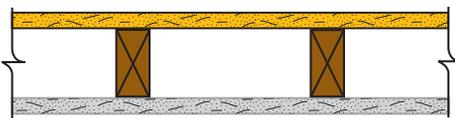
Conceptions exclusives au titre de la publication GA-600 : Les assemblages répertoriés comme exclusifs dans la publication GA-600 *Fire resistance and sound control design manual* (Manuel de conception de résistance au feu et de contrôle du son) ne répertorient qu'un seul produit par fabricant et pourraient ne pas inclure tous les produits référencés dans les illustrations ci-dessous. Consulter les normes UL, cUL, ULC ou Intertek (ITS) spécifiées pour obtenir la liste complète des produits approuvés.

Les assemblages de conception suivants sont fournis à titre indicatif uniquement. Consulter le répertoire de résistance au feu approprié ou le rapport des essais pour obtenir tous les renseignements relatifs à l'assemblage. Pour de plus amples renseignements sur la sécurité incendie du revêtement DensGlass®, consulter www.buildgp.com/safetyinfo.

Indice de résistance au feu d'une heure

Référence de conception : UL U305, U337, GA WP 8130

EXTÉRIEUR



Épaisseur du mur : 121 mm (4 3/4 po)

Poids par mètre carré : 26,8 kg/m² (5,5 lb/pi²)

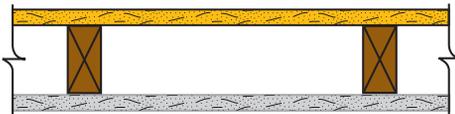
Extérieur : Revêtement DensGlass® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) appliqué parallèlement (U337, U305) ou perpendiculairement (U305) à des montants en bois de 51 mm (2 po) x 102 mm (4 po) espacés de 406 mm (16 pouces) à l'aide de clous de toiture galvanisés de 45 mm (1 3/4 po) espacés de 178 mm (7 po) c. à c. pour tous les éléments de la monture. Surface extérieure recouverte d'un bardage ou d'un système de finition exposé aux intempéries.

Intérieur : Panneaux intérieurs DensArmor Plus® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) ou plaque de plâtre ToughRock® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) appliqués verticalement (U337, U305) ou horizontalement (U305) sur les montants à l'aide de clous 6d enduits de 48 mm (1 7/8 po) espacés de 178 mm (7 po) c. à c. Joints décalés de chaque côté.

Indice de résistance au feu d'une heure

Référence de conception : UL U309

EXTÉRIEUR



Épaisseur du mur : 124 mm (4 7/8 po)

Poids par mètre carré : 34 kg/m² (7 lb/pi²)

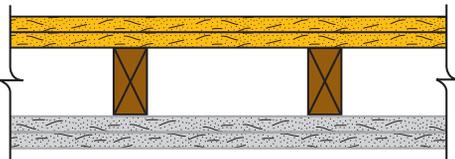
Extérieur : Revêtement DensGlass® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) appliqué parallèlement ou perpendiculairement à des montants en bois de 51 mm (2 po) x 102 mm (4 po) espacés de 610 mm (24 pouces) à l'aide de clous de toiture galvanisés de 45 mm (1 3/4 po) espacés de 178 mm (7 po) c. à c.

Intérieur : Panneaux intérieurs DensArmor Plus® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) ou plaque de plâtre ToughRock® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) appliqués parallèlement à la monture à l'aide de clous 6d enduits de 48 mm (1 7/8 po) espacés de 178 mm (7 po) c. à c.

Indice de résistance au feu de 2 heures

Référence de conception : UL U301, GA WP 8416

EXTÉRIEUR



Indice de transmission du son ITS 40-44

Référence des essais : NGC-2363

Épaisseur du mur : 156 mm (6 1/8 po)

Poids par mètre carré : 45,9 kg/m² (9,4 lb/pi²)

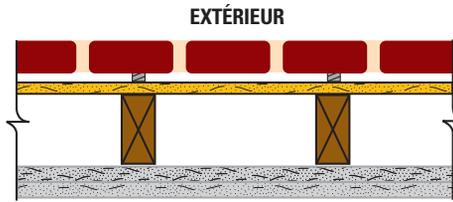
Extérieur : Deux couches de revêtement DensGlass® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) appliquées parallèlement ou perpendiculairement à des montants en bois de 51 mm (2 po) x 102 mm (4 po) espacés de 406 mm (16 po) c. à c. Couche de base fixée à l'aide de clous de toiture galvanisés de 48 mm (1 7/8 po) espacés de 152 mm (6 po) c. à c. Couche de surface fixée à l'aide de clous de toiture galvanisés de 60 mm (2 3/8 po) espacés de 203 mm (8 po) c. à c. Joints décalés entre les couches et sur la couche de base des deux côtés.

Intérieur : Deux couches de panneaux intérieurs DensArmor Plus® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) ou de plaques de plâtre ToughRock® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) appliquées parallèlement à la monture. Couche de base fixée à l'aide de clous enduits de ciment 6d de 48 mm (1 7/8 po) espacés de 152 mm (6 po) c. à c. Couche de surface fixée à l'aide de clous enduits de ciment 6d de 60 mm (2 3/8 po) espacés de 203 mm (8 po) c. à c. Joints décalés entre les couches et sur la couche de base des deux côtés. Essai acoustique réalisé avec des montants à 406 mm (16 po) c. à c. et des clous pour la couche de base espacés de 152 mm (6 po) c. à c.

Assemblages à indice de résistance au feu (suite)

Indice de résistance au feu de 2 heures

Référence de conception : UL U302, ULC U302,
GA WP 8187, STC 50-54 n° NOAL 19-0835



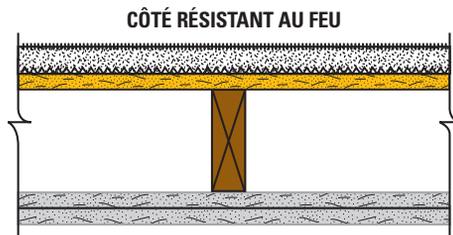
Épaisseur du mur : 257 mm (10 1/8 po)

Extérieur : Une couche de revêtement DensGlass® de 12,7 mm (1/2 po) appliquée parallèlement ou perpendiculairement aux montants à 406 mm (16 po) c. à c. à l'aide de clous de toiture galvanisés de 45 mm (1 3/4 po) espacés de 152 mm (6 po) c. à c. La couche de surface est constituée de briques d'argile de 51 mm (2 po) x 102 mm (4 po) x 203 mm (8 po) avec un vide d'air de 25 mm (1 po) entre la brique et le revêtement extérieur. Fil métallique d'attache galvanisé de calibre 20 (30 mils) fixé à chaque montant avec des clous enduits 8d de 60 mm (2 3/8 po), conformément à la description ci-dessus, tous les six rangs de briques.

Intérieur : Deux couches de panneaux intérieurs DensArmor Plus® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) ou de plaques de plâtre ToughRock® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) appliquées parallèlement ou perpendiculairement à des montants en bois de 51 mm (2 po) x 102 mm (4 po) espacés de 406 mm (16 po) c. à c. Couche de base fixée à l'aide de clous enduits 6d de 48 mm (1 7/8 po) espacés de 203 mm (8 po) c. à c. Couche de surface fixée à l'aide de clous enduits de 60 mm (2 3/8 po) espacés de 203 mm (8 po) c. à c.

Indice de résistance au feu de 2 heures

Référence de conception : UC ES-6898 12-21-67,
GA WP 8192, STC 40-44 n° NOAL 19-0828



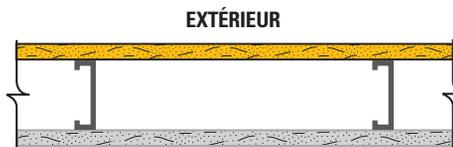
Épaisseur du mur : 219 mm (8 5/8 po)

Extérieur : Couche de base de revêtement DensGlass® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) avec montants en bois de 51 mm (2 po) x 152 mm (6 po) traités avec un retardateur de feu, espacés de 406 mm (16 po) à l'aide de clous enduits 6d, 48 mm (1 7/8 po) de long, tige de 2 mm (0,0915 po), tête de 6 mm (1/4 po) espacés de 305 mm (12 po) c. à c. et recouverts d'une seule couche de papier ignifuge de protection contre les intempéries agrafé le long de chaque bord à 406 mm (16 po) c. à c. Treillis métallique galvanisé autofourreur appliqué sur le revêtement avec des clous de toiture galvanisés 8 d, 60 mm (2 3/8 po) de long, tige de 3 mm (0,113 po), tête de 7 mm (9/32 po), espacés de 152 mm (6 po) c. à c. Stuc de ciment appliqué sur un treillis métallique en couches de 12,7 mm (2 1/2 po) d'épaisseur avec un agent de liaison appliqué entre les couches.

Intérieur : Couche de base de panneaux intérieurs DensArmor Plus® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) ou de plaques de plâtre ToughRock® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) appliquée parallèlement aux montants à l'aide de clous enduits 6d, 48 mm (1 7/8 po) de long, tige de 2 mm (0,0915 po), tête de 6 mm (1/4 po) espacés de 305 mm (12 po) c. à c. Couche de surface de panneaux intérieurs DensArmor Plus® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) ou de plaques de plâtre ToughRock® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) appliquée perpendiculairement aux montants avec des clous enduits 8 d, 2-3/8 pouces 60 mm (2 3/8 po) de long, tige de 3 mm (0,113 po), tête de 7 mm (9/32 po), espacés de 203 mm (8 po) c. à c. sur les bords et de 305 mm (12 po) c. à c. sur les montants intermédiaires.

Indice de résistance au feu d'une heure

Référence de conception : UL U465, GA WP 8007



Épaisseur du mur : 124 mm (4 7/8 po)

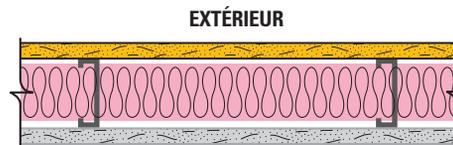
Poids par mètre carré : 22,4 kg/m² (4,6 lb/pi²)

Extérieur : Revêtement DensGlass® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) appliqué parallèlement à des montants en acier de calibre 25 (18 mils) résistants à la corrosion d'au moins 92 mm (3 5/8 po) espacés de 610 mm (24 po) c. à c. à l'aide de vis à tête évasée résistantes à la corrosion de 25 mm (1 po) espacées de 203 mm (8 po) c. à c. sur les bords des panneaux et de 203 mm (8 po) c. à c. sur les montants intermédiaires.

Intérieur : Panneaux intérieurs DensArmor Plus® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) ou plaque de plâtre ToughRock® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) appliqués parallèlement à la monture à l'aide de vis à tête évasée de type S de 25 mm (1 po) espacées de 203 mm (8 po) c. à c. sur les bords des panneaux et de 305 mm (12 po) c. à c. sur les montants intermédiaires. Essai acoustique réalisé avec 3 pouces de fibre minérale, 2,5 lb/pi², dans l'espace des montants.

Indice de résistance au feu d'une heure

Référence de conception : UL U425, GA WP 8006



Épaisseur du mur : 121 mm (4 3/4 po)

Poids par mètre carré : 24,4 kg/m² (5 lb/pi²)

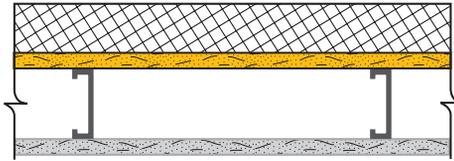
Extérieur : Revêtement DensGlass® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) appliqué parallèlement à des montants en acier de calibre 20 (30 mils) résistants à la corrosion de 89 mm (3 1/2 pouces) minimum, espacés de 610 mm (24 po) c. à c. à l'aide de vis à tête évasée de type S résistantes à la corrosion de 25 mm (1 po) espacées de 203 mm (8 po) c. à c.

Intérieur : Panneaux intérieurs DensArmor Plus® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) ou plaque de plâtre ToughRock® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) appliqués parallèlement à la monture à l'aide de vis à tête évasée de type S de 25 mm (1 po) espacées de 305 mm (12 po) c. à c. et une isolation pour remplir complètement la cavité du montant.

Assemblages à indice de résistance au feu (suite)

Indice de résistance au feu d'une heure

Référence de conception : GA WP 8122



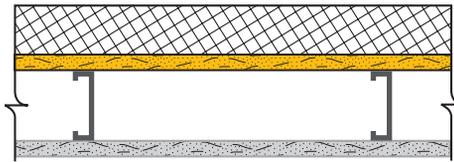
Épaisseur de la cloison : 152 à 178 mm (6 à 7 po) Varie en fonction de l'épaisseur de l'isolant
Poids par mètre carré : 34 kg/m² (7 lb/pi²)

Extérieur : Revêtement DensGlass® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) appliqué verticalement sur des montants en acier de 92 mm (3 5/8 po) de calibre 18 (43 mils) à 406 mm (16 po) c. à c. à l'aide de vis à cloison sèche n° 6 x 32 mm (1 1/4 po) autoperceuses, résistantes à la corrosion, à tête évasée, à 203 mm (8 po) c. à c. sur les bords et les extrémités et à 203 mm (8 po) c. à c. sur les montants intermédiaires. Système exclusif d'isolation extérieure et de finition modifié aux polymères appliqué sur le revêtement. Épaisseur de mousse sur plastique maximale de 51 mm (2 po).

Intérieur : Plaque de plâtre ToughRock® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) ou panneaux intérieurs DensArmor Plus® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) appliqués verticalement sur les montants à l'aide de vis à cloison sèche autoperceuses à tête évasée n° 6 x 32 mm (1 1/4 po) espacées de 203 mm (8 po) c. à c. sur les bords et les extrémités et espacées de 305 mm (12 po) c. à c. sur les montants intermédiaires.

Indice de résistance au feu d'une heure

Référence de conception : GA WP 8123



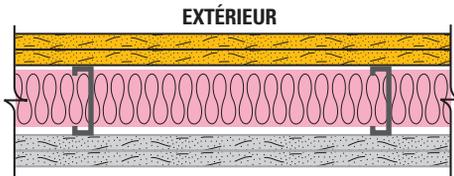
Épaisseur de la cloison : 152 à 229 mm (6 à 9 po) Varie en fonction de l'épaisseur de l'isolant
Poids par mètre carré : 34 kg/m² (7 lb/pi²)

Extérieur : Revêtement DensGlass® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) appliqué verticalement sur des montants en acier de 92 mm (3 5/8 po) de calibre 18 (43 mils) à 610 mm (24 po) c. à c. à l'aide de vis à cloison sèche n° 6 x 32 mm (1 1/4 po) autoperceuses, résistantes à la corrosion, à tête évasée, à 203 mm (8 po) c. à c. sur les bords et les extrémités et à 203 mm (8 po) c. à c. sur les montants intermédiaires. Système d'isolation extérieure et de finition à base de polymère appliqué sur le revêtement. Épaisseur maximale de mousse sur plastique de 102 mm (4 po).

Intérieur : Une couche de plaques de plâtre ToughRock® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) ou de panneaux intérieurs DensArmor Plus® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) posés verticalement sur les montants avec des vis à cloison sèche autoperceuses à tête évasée n° 6 x 32 mm (1 1/4 po) à 203 mm (8 po) c. à c. sur les bords et les extrémités et à 305 mm (12 po) c. à c. sur les montants intermédiaires.

Indice de résistance au feu de 2 heures

Référence de conception : UL U425, GA WP 8203



Épaisseur du mur : 152 mm (6 po)

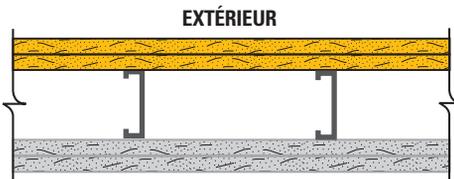
Poids par mètre carré : 48,8 kg/m² (10 lb/pi²)

Extérieur : Deux couches de revêtement DensGlass® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) appliquées parallèlement sur des montants en acier de calibre 20 (30 mils) résistants à la corrosion d'au moins 89 mm (3 1/2 po) espacés de 610 mm (24 po) c. à c. Couche de base fixée à l'aide de vis à tête évasée résistantes à la corrosion de type S-12 de 25 mm (1 po) espacées de 203 mm (8 po) c. à c. Couche de surface fixée à l'aide de vis à tête évasée résistantes à la corrosion de type S-12 de 41 mm (1 5/8 po) espacées de 203 mm (8 po) c. à c. Joints décalés.

Intérieur : Deux couches de panneaux intérieurs DensArmor Plus® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) ou de plaques de plâtre ToughRock® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) appliquées parallèlement à la monture. Couche de base fixée à l'aide de vis à tête évasée de type S-12 de 25 mm (1 po) espacées de 305 mm (12 po) c. à c. Couche de surface fixée à l'aide de vis à tête évasée de type S-12 de 41 mm (1 5/8 po) espacées de 305 mm (12 po) c. à c. Joints décalés. Isolation pour remplir complètement la cavité du montant. (Porteur : 80 % de la charge de calcul.)

Indice de résistance au feu de 2 heures

Référence de conception : UL U411, UL V487, STC 55-59, RALTLO9-331



Transmission du son STC 55-59

Référence des essais : IRC IR 761

Épaisseur du mur : 156 mm (6 1/8 po)

Poids par mètre carré : 44,9 kg/m² (9,2 lb/pi²)

Extérieur : Deux couches de revêtement DensGlass® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) appliquées parallèlement sur des montants en acier de calibre 25 (18 mils) résistants à la corrosion d'au moins 64 mm (2 1/2 po) espacés de 610 mm (24 po) c. à c. Couche de base fixée à l'aide de vis à tête évasée résistantes à la corrosion de type S de 25 mm (1 po) espacées de 406 mm (16 po) c. à c. Couche de surface fixée à l'aide de vis à tête évasée résistantes à la corrosion de type S de 41 mm (1 5/8 po) espacées de 203 mm (8 po) c. à c. Joints décalés.

Intérieur : Deux couches de panneaux intérieurs DensArmor Plus® Fireguard® de 15,9 mm (5/8 po) ou de plaques de plâtre ToughRock® Fireguard X® de 15,9 mm (5/8 po) appliquées parallèlement à la monture. Couche de base fixée à l'aide de vis à tête évasée de type S de 25 mm (1 po) espacées de 406 mm (16 po) c. à c. La couche de surface est fixée à l'aide de vis à tête évasée de type S de 41 mm (1 5/8 po), espacées de 406 mm (16 po) c. à c. dans le champ et le long des bords verticaux, et de 305 mm (12 po) c. à c. aux glissières du plancher et du plafond. Joints décalés. Isolant matelassé ou en couverture (facultatif). Essai acoustique réalisé avec un isolant en fibre de verre de 89 mm (3 1/2 po).

Manutention et entreposage des produits à base de panneaux de plâtre

Tous les matériaux doivent être livrés dans des emballages d'origine portant le nom de la marque, le cas échéant, la désignation standard applicable et le nom du fabricant ou du fournisseur pour lequel le produit est fabriqué. Le plastique utilisé pour emballer les produits en plaques de plâtre pour le transport par rail ou par camion est destiné à fournir une protection temporaire contre l'exposition à l'humidité pendant le transport uniquement. Il n'est pas destiné à assurer une protection pendant l'entreposage après la livraison. Cet emballage en plastique doit être retiré immédiatement après réception. **AVERTISSEMENT** : L'omission de retirer les protections en plastique utilisées lors de l'expédition peut entraîner de la condensation, ce qui peut causer des dommages, y compris de la moisissure.

Tous les matériaux doivent être conservés au sec. Les plaques de plâtre doivent être soigneusement empilées à plat en prenant soin d'éviter tout affaissement ou tout dommage aux bords, aux extrémités et aux surfaces. Les plaques de plâtre doivent être convenablement soutenues par des traverses sur une plateforme plane et entièrement protégées des intempéries, de l'exposition directe aux rayons du soleil et de la condensation. Les plaques de plâtre doivent être empilées à plat plutôt que sur la tranche ou sur les extrémités. **AVERTISSEMENT** : Les plaques de plâtre empilées sur la tranche ou les extrémités peuvent être instables et présenter un danger grave sur le lieu de travail si elles basculent accidentellement.

Se reporter à la publication GA-801, *Handling gypsum panel products* (Manutention des plaques de plâtre), pour connaître les exigences en matière d'entreposage et de manutention.

Consulter la publication GA-216 de la Gypsum Association, *Application and finishing of gypsum panel products* (Application et finition des plaques de plâtre).

Recommandations et limites d'utilisation

Les recommandations et limitations suivantes sont importantes pour garantir la bonne utilisation et les avantages du revêtement DensGlass®. Le non-respect de ces recommandations et limitations peut annuler la garantie limitée fournie par Georgia-Pacific Gypsum sur ces produits. Pour en savoir plus sur la garantie, consulter buildgp.com/resources/literature/warranties.

Le revêtement DensGlass® résiste aux conditions météorologiques normales, mais il n'est pas destiné à être immergé dans l'eau. L'eau en cascade du toit/du sol doit être dirigée à l'écart du revêtement jusqu'à ce qu'un drainage approprié soit installé.

Éviter toute condition qui créerait de l'humidité dans l'air et de la condensation sur les murs extérieurs pendant les périodes où la température extérieure est inférieure à la température intérieure. L'utilisation d'appareils de chauffage à air pulsé crée des volumes de vapeur d'eau qui, en cas de ventilation inadéquate, peuvent se condenser sur les matériaux de construction. Le recours à de tels appareils de chauffage et les dommages qu'ils entraînent ne relèvent pas de la responsabilité de Georgia-Pacific Gypsum. Consulter le fabricant de l'appareil de chauffage pour connaître les modalités d'utilisation et de ventilation.

Lorsque les panneaux de revêtement DensGlass® sont utilisés sur des murs inclinés, cette partie du mur doit être temporairement protégée des éléments par l'utilisation d'une barrière résistante à l'eau avant l'application du revêtement. Ne pas laisser l'eau s'accumuler ou se déposer sur le revêtement. Protéger également les extrémités exposées des murs, comme celles des parapets, doivent être couvertes afin d'empêcher l'eau de pénétrer dans la cavité.

Georgia-Pacific Gypsum ne garantit pas et n'est pas responsable des performances de tout bardage, enduit, finition, revêtement ou autre matériau ou système extérieur appliqué sur le revêtement DensGlass®. L'adéquation et la compatibilité de tout système relèvent de la responsabilité de leur fabricant ou des responsables de la conception.

Les supports destinés à soutenir des bardages lourds tels que du carrelage et du marbre ne doivent pas être installés sur le revêtement DensGlass®.

Ne pas coller le revêtement DensGlass® à des surfaces de maçonnerie; utiliser des bandes de fourrure ou une monture.

Le revêtement DensGlass® n'est pas destiné aux ouvrages de toiture. Pour les toitures, consulter notre guide technique sur les panneaux de toiture DensDeck®.

Le revêtement DensGlass® n'est pas destiné aux ouvrages de carrelage intérieur ou extérieur. Pour le carrelage intérieur, consulter notre brochure sur les supports pour carrelage DensShield®.

Le revêtement DensGlass® ne doit pas être utilisé à la place du contreplaqué lorsque cela est nécessaire.

Ne pas appliquer le revêtement DensGlass® sous le niveau du sol.

Pour toutes les installations, des éléments de conception tels que des fixations, des produits d'étanchéité et des joints de contrôle conformes aux spécifications du système doivent être correctement installés. Les ouvertures et les pénétrations doivent être correctement scellées et étanchéifiées. Le non-respect de cette consigne annulera la garantie.

Ne pas utiliser le revêtement DensGlass® comme base pour le clouage ou la fixation mécanique.

Les fixations doivent être au ras de la face de la planche et non pas fraisées.

Lorsque le revêtement DensGlass® est utilisé dans la construction en panneaux, installer les panneaux de manière à ce que les joints des panneaux soient étroitement aboutés sur les joints horizontaux et verticaux.

Georgia-Pacific recommande comme meilleure pratique que les bords coupés du revêtement dans les constructions en panneaux en usine et hors site soient scellés. Il a été déterminé que le solin liquide DensDefy® est un produit efficace pour sceller les bords coupés du revêtement et il a été testé à l'interne pour son adhérence aux produits de revêtement Georgia-Pacific.

Le revêtement DensGlass® n'est pas destiné à être installé directement en contact avec des éléments de maçonnerie et des matériaux cimentaires.

CONVERSIONS MÉTRIQUES COURANTES**Épaisseur des plaques
de plâtre**

6 mm – 1/4 po
12,7 mm – 1/2 po
15,9 mm – 5/8 po
25,4 mm – 1 po

**Largeur des plaques
de plâtre**

610 mm – 2 pi
1 219 mm – 4 pi
813 mm – 32 po

**Longueur des plaques
de plâtre**

1 219 mm – 4 pi
1 524 mm – 5 pi
2 438 mm – 8 pi
2 743 mm – 9 pi
3 048 mm – 10 pi
3 658 mm – 12 pi

**Espacement
des montures**

406 mm – 16 po
610 mm – 24 po

**Espacement
des fixations**

51 mm – 2 po
64 mm – 2,5 po
178 mm – 7 po
203 mm – 8 po
305 mm – 12 po
406 mm – 16 po
610 mm – 24 po

Température

5 °C – 40 °F
10 °C – 50 °F
52 °C – 125 °F

Produits de plâtre haute performance de Georgia-Pacific

Panneaux de toiture DensDeck®	Panneau de toiture en mat de fibre de verre servant de couche thermique et de couverture idéale pour renforcer la résistance au soulèvement par le vent, à la grêle, au piétinement, au feu et à la moisissure dans une vaste gamme d'applications de toiture commerciale. Rechercher les panneaux de toiture DensDeck® Prime et DensDeck® StormX™.
Revêtement DensGlass®	Ce revêtement extérieur en plâtre, qui constitue la référence originale et universelle, offre une résistance supérieure aux intempéries, avec une garantie limitée de 12 mois contre la délamination ou la détérioration lorsqu'il est exposé à des conditions météorologiques normales. Rechercher la couleur OR bien connue. Homologué GREENGUARD pour la résistance microbienne.
Revêtement de puits DensGlass®	Ces panneaux spécialement conçus sont parfaits pour les puits verticaux ou horizontaux sujets à l'humidité, les cages d'escalier intérieures et les cloisons de séparation. Ils sont assortis d'une garantie limitée de 12 mois contre la délamination ou la détérioration lorsqu'ils sont exposés à des conditions météorologiques normales. Homologué GREENGUARD pour la résistance microbienne.
Panneau intérieur DensArmor Plus®	Le panneau intérieur haute performance accélère la planification des travaux, car il peut être installé avant le séchage du bâtiment. Garantie limitée de 12 mois contre la délamination ou la détérioration lorsqu'il est exposé à des conditions météorologiques normales. Il est certifié GREENGUARD et GREENGUARD Gold pour ses faibles émissions de COV. Homologué GREENGUARD pour la résistance microbienne.
Support pour carrelage DensShield®	Ce panneau d'appui pour carreaux enduit d'acrylique bloque l'humidité à la surface. Léger et solide, il est conçu pour être rapidement installé sur le chantier. Il est conforme aux exigences du code IBC/IRC 2012. Homologué GREENGUARD pour la résistance microbienne.
Plaque de plâtre ToughRock®	Gamme de plaques de plâtre revêtues de papier pour une variété de travaux, y compris les murs intérieurs et les plafonds, et de assemblages à indice de résistance au feu. Les produits ToughRock sont certifiés GREENGUARD et GREENGUARD Gold pour leurs faibles émissions de COV.
Plaque de plâtre ToughRock® Mold-Guard™	Les plaques de plâtre ToughRock® Mold-Guard présentent une résistance accrue aux moisissures par rapport aux plaques de plâtre ToughRock® classiques. Elles sont certifiées GREENGUARD et GREENGUARD Gold pour leurs faibles émissions de COV. Les panneaux de plâtre ToughRock® Mold-Guard sont également répertoriés comme résistants aux microbes par GREENGUARD.
Système de barrière DensElement®	Le système de barrière DensElement® offre les mêmes avantages que le revêtement DensGlass® tout en intégrant la technologie AquaKOR™, un système de barrière à l'eau qui maintient une perméabilité élevée à la vapeur, ce qui atténue le risque d'humidité dans la cavité murale. Avec cette innovation intégrée à son noyau, le système de barrière DensElement® élimine le besoin d'une barrière supplémentaire (WRB-AB), économisant ainsi du temps, de la main-d'œuvre et des matériaux.



Georgia-Pacific
Gypsum

É.-U. Georgia-Pacific Gypsum LLC
CANADA Georgia-Pacific Canada LP

RENSEIGNEMENTS SUR LES VENTES ET COMMANDES

États-Unis Ouest : **1 800 824-7503**
Midwest : **1 800 876-4746**
Centre-Sud : **1 800 231-6060**
Sud-Est : **1 800 327-2344**
Nord-Est : **1 800 947-4497**

Canada Sans frais au Canada : **1 800 387-6823**
Québec sans frais : **1 800 361-0486**

LIGNE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

États-Unis et Canada : **1 800 225-6119**



MARQUES DE COMMERCE :

À moins d'indication contraire, toutes les marques de commerce sont détenues par Georgia-Pacific Gypsum ou lui sont concédées sous licence. BASF est une marque déposée de BASF. LEED, USGBC et le logo associé sont des marques commerciales appartenant au US Green Building Council et sont utilisés avec autorisation. International Energy Conservation Code est une marque déposée du International Code Council.

GARANTIES, RECOURS ET CONDITIONS DE VENTE :

Pour obtenir des renseignements à jour sur les garanties, consulter buildgp.com/resources/literature/warranties et sélectionner le produit qui vous intéresse. Toutes les ventes faites par Georgia-Pacific sont soumises à ses conditions de vente qui peuvent être consultées au www.buildgp.com/tc.

MISES À JOUR ET RENSEIGNEMENTS ACTUELS :

Les renseignements contenus dans ce document peuvent changer sans préavis. Consulter notre site Web à l'adresse www.gpgypsum.com pour trouver les mises à jour et les renseignements actuels.

ATTENTION : Pour obtenir des renseignements sur les risques d'incendie, la sécurité et l'utilisation des produits, consulter le site buildgp.com/safetyinfo ou composez le 1 800 225-6119.

MANUTENTION ET UTILISATION :

ATTENTION : Ce produit contient des revêtements en fibre de verre qui peuvent provoquer une irritation cutanée. La poussière et les fibres produites lors de la manutention et de l'installation du produit peuvent provoquer une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Éviter de respirer la poussière et minimiser le contact avec la peau et les yeux. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et une protection pour les yeux. Toujours assurer une ventilation adéquate. Utiliser un masque antipoussière ou un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA, selon le cas, dans les zones poussiéreuses ou mal ventilées.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ INCENDIE :

La réussite d'un essai de résistance au feu dans un laboratoire contrôlé et/ou la certification ou l'étiquetage d'un produit comme ayant un indice de résistance au feu ou de protection d'une heure, deux heures ou tout autre indice de résistance au feu ou de protection et, par conséquent, comme étant acceptable pour une utilisation dans certains ensembles/systèmes résistants au feu ne signifie pas qu'un ensemble/système particulier incorporant le produit, ou une pièce donnée du produit lui-même, fournira nécessairement une résistance au feu d'une heure, une résistance au feu de deux heures ou toute autre résistance au feu spécifiée ou une protection en cas d'incendie réel. En cas d'incendie réel, vous devez immédiatement prendre toutes les mesures nécessaires pour votre sécurité et celle des autres, sans égard à l'indice de résistance au feu de tout produit ou ensemble/système.

buildgp.com